



SNUipp-FSU 23



## Lettre ouverte

Messieurs les Parlementaires,

La Jeunesse était au cœur du projet du candidat Hollande, le Primaire était présenté comme une priorité. Ces engagements arrivaient après le quinquennat Sarkozy pendant lequel l'Académie avait perdu 151 emplois quand sa démographie reculait de 110 élèves dans le 1er degré. Il avait aussi conduit à la quasi-disparition des équipes itinérantes et pluridisciplinaires des RASED, à la disparition de la formation initiale, au recul important de la formation continue, à la dégradation notable du remplacement... Ceci explique les lourdes attentes des usagers comme des personnels à l'annonce de la création de 60 000 emplois sur le quinquennat et des engagements inscrits dans la loi de Refondation de l'Ecole annoncée dès 2012.

Vous avez participé à transcrire dans la loi ces engagements à l'été 2013. Nous partageons l'ambition affichée de casser les déterminismes sociaux en mettant en oeuvre des dispositifs nouveaux (plus de maîtres que de classes, développement de la scolarisation des moins de 3 ans, formation initiale et continue...) : en effet, pour les enseignants comme pour les parents, il est insupportable de constater que le système scolaire français est celui de l'OCDE où les inégalités scolaires sont les plus corrélées aux inégalités sociales.

Alors que le quinquennat touche à sa fin, l'heure est au bilan. Ce bilan ne peut s'arrêter aux annonces. La réalité vécue dans les écoles creusoises est bien éloignée de celles-ci. Sur les 5 rentrées préparées par votre majorité, le constat est le suivant :

Creuse : - 555 élèves ; -8 postes

Corrèze : -987 élèves ; + 11 postes

Ainsi, avec une baisse démographique 2 fois supérieure à la baisse creusoise, la Corrèze gagne 11 postes quand la Creuse en perd 8 !!!

De plus, les dispositifs nouveaux prévus dans la loi de Refondation n'existent pas (ou presque) dans le département : 0 poste pour la scolarisation des moins de 3 ans, 1 poste de plus de maître que de classes quand la Corrèze en a respectivement 11.5 et 12 !!!

Par ailleurs, la Creuse vit aujourd'hui la pire crise du remplacement de son histoire avec pour le premier trimestre 567 jours non remplacés, soit autant que les deux autres départements de l'Académie réunis pour la même période. Le département ne compte que 17% des classes de l'Académie !!!

Enfin, le Comité Technique Ministériel a alloué 10 postes à l'Académie : le recteur n'en rend aucun à la Creuse. Pire, alors que 5 postes supplémentaires ont été alloués à l'Académie pour accompagner les conventions rurales que vous avez largement soutenues, ces 5 postes sont alloués à la Haute-Vienne qui n'a pas signé de convention rurale !

Cette situation est insupportable et nous imaginons que, comme nous, vous ne pouvez pas l'accepter. Les personnels des écoles creusoises étaient massivement en grève le 16 janvier, jour du CTA. Les parents d'élèves de la FCPE appellent à une journée d'action le mardi 24 janvier, jour du nouveau CTA convoqué une seconde fois suite au vote unanime des organisations syndicales contre la proposition du recteur.

Aujourd'hui, nous vous interpellons pour intervenir tant au niveau du Ministère (qui a provisionné 100 postes pour les départements ruraux) que du Rectorat afin que les moyens spécifiquement prévus pour la ruralité aillent... à la ruralité !!!

Nous comptons sur vos interventions pour faire évoluer cette situation inacceptable et mesurerons leur effet lors du CTA du 24 janvier 2017. La Creuse ne peut faire la rentrée 2017 sans moyens supplémentaires.

Recevez, Messieurs les parlementaires, nos salutations sincères mais courroucées.

Les Co-Secrétaires départementaux du SNUipp-FSU 23

Fanny TISSANDIER

Julien COLOMBEAU

La Secrétaire départementale de la FCPE

Sylvie SERGEANT